

## Compte rendu de la rencontre avec Monsieur Jonathan HILL -Directeur de Cabinet de Mme Androulla VASSILIOU commissaire Européenne à l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse- le 12/11/2013

L'ACOP-F était représentée par Catherine THUET (CT) et Dominique HOCQUARD (DH)  
L'entretien s'est déroulé dans les locaux de la commission européenne à Bruxelles. Il a duré 1 heure.

Après une rapide présentation de L'Association, de ses activités régionales, nationales et internationales, CT et DH ont précisé les raisons qui les ont amenées à demander cette entrevue :

La réforme des systèmes éducatifs et donc de l'orientation scolaire - recommandées par la commissaire de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse -, du seul point de vue de la recomposition du marché du travail et de l'emploi, pose un certain nombre de questions et suscite de vives controverses. La plupart portent sur la vision utilitariste de l'éducation et les risques d'instrumentalisation de l'orientation initiale aux fins illusoire d'une logique de « placement » liée aux débouchés locaux.

Après avoir rappelé que l'orientation scolaire et professionnelle ne se posait pas dans les termes d'une convergence de type adéquationniste, CT et DH se sont déclarés en désaccord avec la conception de l'éducation développée par Madame VASSILIOU. Ils se sont référés à ses diverses déclarations et notamment à la « *Communication de la commission au parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des Régions -Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio- économiques* », faite à Strasbourg le 20 novembre 2012.

L'ACOP-F a estimé que l'introduction au cœur des enseignements et des disciplines de la rationalité économique risquait surtout d'aggraver les inégalités. La référence au « productivisme » comme le nouvel opérateur de la relation éducative ne semble guère propice à la réalisation d'un contexte sociétal fondé sur les notions de justice, de coopération, d'entraide, et de vivre-ensemble. Les notions même d'employabilité, d'entreprenariat, de compétences associées à la problématique globale de la compétitivité, sont en contradiction avec une des visées clé de l'Education : le développement du sujet, et son émancipation, comme personne « écoresponsable » et soucieuse du bien commun.

Cette dimension éthique de l'éducation semble avoir été abandonnée par les recommandations européennes et l'action publique.

CT et DH ont notamment souligné la confusion normative que semble faire la Commission européenne entre une logique de l'emploi obéissant à des modèles de développement économiques de plus en plus décriés aujourd'hui et le processus éducatif qui relève d'une toute autre approche. Ils ont regretté que dans les travaux de la commission l'élève était de plus en plus défini comme une personne « économique », flexible, devant être formé le plus tôt possible à la gestion de son parcours en fonction des impératifs du marché du travail, dans un contexte lui-même marqué par une concurrence permanente. Cette confusion reste largement dépendante, ont souligné CT et DH, d'un modèle de développement économique aujourd'hui très fortement critiqué (« la croissance »). Non seulement il aggraverait les inégalités, les injustices, mais contribuerait aussi par son extension éducative à fragiliser l'école et à dissoudre le processus éducatif dans les temporalités courtes et fracturées du monde économique.

Ils ont fait part de leur scepticisme quant à la façon de vouloir instituer une « citoyenneté » sur un socle aussi aléatoire, fragile et précaire que celui du marché du travail.

En France, les CO-P qui occupent une position particulière dans l'Ecole, subissent de plein fouet les effets d'une pensée éducative « moderne » exclusivement concentrée sur les besoins à court terme du marché du travail.

Dans ce contexte, CT et DH, au nom de l'ACOP-F ont exprimé à la commission leur attachement à une conception de l'orientation scolaire qui en même temps qu'elle prend en compte l'individu, ses caractéristiques, a le souci du collectif et du commun. Ils ont rappelé l'importance d'une première



Association des  
Conseillers d'orientation-Psychologues  
France

Siège 41 rue Gay Lussac 75005 Paris  
[www.acop-asso.org](http://www.acop-asso.org)

Membre de la  
Société Française de psychologie  
[www.sfpsy.org](http://www.sfpsy.org)

et de  
l'Association Internationale  
d'Orientation Scolaire et  
Professionnelle  
[www.iaevg.org](http://www.iaevg.org)

prochaines  
Journées Nationales d'Etudes  
Septembre 2014  
Strasbourg

orientation telle qu'elle est une dimension fondamentale du processus éducatif et souligné que la finalité de la première orientation n'est pas tant de raisonner à partir d'une hypothétique adéquation entre la formation et l'emploi que d'aider un adolescent, à mieux se construire pour comprendre le monde dans ses diverses dimensions économiques, sociales, et culturelles.

CT et DH ont par ailleurs insisté sur l'importance qu'il y a aujourd'hui à prendre en compte les pratiques réelles des Conseillers, telles qu'elles s'accomplissent au plus près des réalités individuelles et sociales. Ils ont dénoncé la façon dont les mesures technocratiques proposées décrédibilisent trop souvent l'expertise et le travail au quotidien des praticiens du Conseil. Ils ont indiqué que de nombreux praticiens de l'orientation intervenant auprès des jeunes et de leur famille, dans la diversité de leurs techniques, de leurs expériences et de leurs pratiques, produisent des démarches, élaborent des réponses qui tiennent compte des situations les plus diverses : les uns pour accompagner le développement de chaque jeune dans sa singularité, et soutenir ceux qui en ont besoin, sans les stigmatiser ni les enfermer dans des parcours prédéfinis, les autres pour prévenir le décrochage scolaire, redonner confiance, ou mettre en place des projets locaux et globaux en matière d'aide à l'orientation.

**Au terme de cette introduction, Mr HILL**, dans une posture qui se voulait très consensuelle, a admis que l'action publique éducative fondée sur la rationalité économique pouvait être préjudiciable à la réussite des élèves. De manière surprenante, il a indiqué que Madame VASSILIOU serait tout à fait d'accord avec les points de vue exprimés par l'ACOP-F.

Il a alors fait état de la gravité de la situation concernant notamment le chômage des jeunes en Europe.

Puis, il a indiqué que les recommandations de la commission relevaient de la tactique. Une tactique selon notre interlocuteur nécessaire à l'obtention de versements de la part des états membres pour mettre en œuvre au niveau européen des mesures de lutte contre le chômage des jeunes et le décrochage scolaire.

Face à notre scepticisme ou plus exactement face à notre incompréhension, Monsieur HILL a indiqué qu'il y a 2 ans, Madame VASSILIOU a proposé aux Etats membres une nouvelle version du programme Erasmus + avec une demande d'augmentation de budget de 60%.

Pour faire adopter ce budget, il lui aurait fallu trouver les bons arguments pour convaincre les Etats membres d'abonder le budget européen en vue de pouvoir mettre en œuvre les programmes liés au traitement du chômage, la crise la plus urgente selon notre interlocuteur.

Elle n' a pas obtenu l'augmentation souhaitée c'est à dire 60% mais seulement 40% a-t-il souligné !

Dans une deuxième partie, l'ACOP-F a rappelé qu'en lien avec l'AIOSEP, elle avait organisé un congrès international à Montpellier auquel ont participé 850 personnes représentant 47 nationalités. A cette occasion, de nombreux praticiens ont fait le constat d'un décalage de plus en plus fort et insupportable entre le métier réel, celui qu'ils accomplissent au jour le jour et celui préconisé par les recommandations européennes (les « bonnes pratiques »).

CT et DH ont ainsi fait part du projet de l'ACOP-F de réunir différentes associations européennes de praticiens de l'orientation avec cet objectif : promouvoir une véritable politique de l'Orientation à partir de cette question vive: comment faire vivre au cœur même des pratiques d'orientation, des démarches qui loin de former à la concurrence, à la compétition préparent au vivre-ensemble et valorisent les principes de coopération, de solidarité pratiqués à travers des relations collectives plus égalitaires.

Ils ont demandé dans quelle mesure le programme Erasmus pourrait être sollicité pour mener à bien ce projet.

Monsieur HILL s'est montré très intéressé par cette initiative et nous a fait part de l'importance qu'accordait la commission aux avis et aux réflexions des praticiens de l'orientation. Après une brève présentation des différents programmes européens actuellement en cours, et à propos des budgets susceptibles d'être sollicités, Monsieur HILL a invité l'ACOP-F à élaborer un projet impliquant au moins 3 associations (si possible 5) de pays différents et nous a proposé de nous mettre en contact avec les services techniques de Bruxelles ou les agence françaises.

A la fin de l'entrevue Monsieur HILL et l'ACOP-F ont convenu de rester en lien.

L'ACOP-F a informé la commission que ses prochaines Journées Nationales d'Etudes auraient lieu à Strasbourg en septembre. Monsieur Hill a indiqué que le choix de cette ville, était hautement symbolique.

Documents remis à Monsieur HILL :

- Plaquette de l'ACOP-F
- Discours d'ouverture du Président de l'ACOP-F au congrès international de Montpellier
- Numéro de Questions d'Orientation consacré à l'école et à l'orientation et notamment l'article de D. HOCQUARD qui fait la critique des arguments développés par Madame la Commissaire
- Communiqué de l'AIOSP suite au Congrès International de l'Orientation de Montpellier

---

### A propos de l'ACOP-F

*L'Association des Conseillers d'orientation-Psychologues est une association « loi 1901 » créée en 1931. Depuis sa fondation, elle s'est donnée pour buts et objectifs de rassembler les professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, d'être un lieu d'échanges et de débats, de veiller au respect de la déontologie propre aux professions de la psychologie et du conseil, de défendre les intérêts moraux de la profession et contribuer au développement des services d'information et d'orientation de l'Education nationale, de promouvoir la psychologie et les sciences humaines en faveur de l'éducation et de l'orientation, et d'encourager la recherche dans ces domaines, de valoriser les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) en tant que services publics de proximité, d'apporter sa contribution aux questions liées à l'enseignement, la formation, l'orientation, et de développer, en France et au plan international, les relations avec les autres organisations, en particulier avec celles qui rassemblent des psychologues.*

